

La messagerie sécurisée

C'est quoi ?

Il s'agit d'une boîte mail spécifique mise en place pour les professionnels de santé pour échanger des informations sur les patients avec un professionnel exerçant en établissement de santé, en libéral ou dans une structure médico-sociale

L'utilisation d'une messagerie sécurisée de santé protégeant les données médicales de vos patients est une obligation légale. Ne pas protéger vos données pourrait engager votre responsabilité en tant que professionnel de santé.

Pour qui ?



Tous les professionnels de santé en ville, en établissement ou bien en structure du domaine sanitaire ou médico-social.

Pour information, l'utilisation d'une messagerie sécurisée est l'un des prérequis pour bénéficier du forfait structure (pour les médecins) ou du forfait d'aide à la modernisation et l'information du cabinet professionnel (FAMI), pour les autres professions.

Pour quoi faire ?

Elle permet aux professionnels de santé d'échanger des données de santé de manière sécurisée entre eux.

Elle favorise la communication et le partage d'informations et de documents sur le patient de manière dématérialisée.

Comment la mettre place ?

Aujourd'hui, il existe plusieurs fournisseurs de messagerie sécurisée, l'essentiel est qu'elle soit intégrée dans l'espace de confiance MSSanté. Il s'agit d'une sorte de label mis en place par l'Agence du Numérique en Santé et qui regroupe l'ensemble des messageries sécurisées de santé conformes aux réglementations sécuritaires. Cet espace de confiance permet l'accès à un annuaire et rend les messageries interopérables entre elles.

Offres Nationales :

Messagerie Apicrypt (payante)

<https://www.apicrypt.org>

Mailiz proposée par les Ordres en lien avec l'ASIP (gratuit)

<https://mailiz.mssante.fr/>



Offre régionale gratuite

Messagerie sécurisée E-santé Bretagne proposée par le GCS E-santé Bretagne

Contact : Thomas LE BIZEC, chef de projets
02 96 33 59 07 - contact@esante-bretagne.fr

Mobil'e TY Globule

C'est quoi ?

Sous forme d'application mobile, ce nouveau service a été lancé en février 2020 en Bretagne. C'est un outil sécurisé mis en place dans le cadre de l'amélioration de la qualité des parcours de soins autour du patient, qui a pour objectif de favoriser la coordination interprofessionnelle.

Pour qui ?

Tous les professionnels de santé en ville, en établissement ou bien en structure du domaine sanitaire ou médico-social.

Cet outil est gratuit, financé dans le cadre du projet régional e-Parcours jusqu'à la fin de l'année 2022.



Pour quoi faire ?

Simple et intuitif, ce nouvel outil permet, en quelques clics, de partager les informations nécessaires aux différents intervenants et services d'accompagnement mobilisés autour d'un patient.

Le dossier du patient associe l'ensemble des intervenants à sa prise en charge. L'outil est destiné au suivi des patients à domicile et vous permettra :

- D'intégrer les données liées à l'utilisateur/patient : données administratives, identification de l'entourage, liste de problèmes de santé connus
- D'associer les intervenants autour de l'utilisateur/patient Mobil'e TY by Globule contient les données de l'annuaire régional et permet de retrouver les personnes ou les structures avec leurs coordonnées.
- D'échanger des notes au travers d'un Journal des échanges, dans un mode comparable à « WhatsApp » : l'ensemble des intervenants utilisateurs du service peut ainsi échanger de manière simple et asynchrone, sans contrainte.
- De gérer des documents tels que par exemples des comptes rendus, des bilans d'analyses, des lettres de liaison, etc.

Comment la mettre place ?

- L'équipe projet consacrée au déploiement de Mobil'e TY by Globule dans les territoires bretons se déplace pour effectuer une présentation de l'outil aux membres d'équipe pluriprofessionnelle.
- Pour cela, vous pouvez écrire à l'adresse suivante mobility@esante-bretagne.fr ou vous rendre sur le site internet du GCS e-Santé et remplir un formulaire de prise de contact <https://www.esante-bretagne.fr/formulaire-mobilitybyglobule/>

L'utilisation de cet outil favorisera :

- Le gain de temps,
- L'optimisation des déplacements,
- Le renforcement des échanges entre les acteurs du cercle de soin,
- La traçabilité des informations médicales, la sécurisation des informations transmises